

## CHARTE

L'inscription au sein de l'association Les Lucioles engage l'adhérent (ou son représentant légal pour les enfants mineurs), à accepter et respecter certaines conditions, à savoir :

- ✓ Les adhérents s'engagent pour l'année entière de septembre à juin de l'année suivante.
- ✓ Pas de remboursement de la cotisation en cours d'année en cas d'arrêt de l'activité pour quel que motif que ce soit. (1er cours = cours d'essai)
- ✓ Le certificat médical est obligatoire et doit être fournit au plus tard au 1er cours. L'association se verra dans l'obligation de refuser l'élève en cours de danse si le certificat médical ne lui est pas remis.
- ✓ L'enfant doit attendre dans la salle la personne venant le chercher et non dehors.
- ✓ La tenue doit être adaptée à la pratique du sport adhéré : collant de danse/legging, chaussettes/chaussons de danse, legging/short, baskets.
- ✓ Afin que chaque cours se déroule dans une salle propre, il est demandé de **mettre des** chaussures propres et sèches.
- ✓ Les élèves doivent respecter le professeur et les autres adhérents. Le chewing-gum est interdit pendant le cours.
- ✓ La participation au spectacle de fin d'année n'est pas obligatoire. Il est à noter que seuls les danseurs ne paient pas leur entrée au gala.
- ✓ Les parents ne peuvent pas rester dans la salle pendant le cours de danse de leur(s) enfant(s).

Signature électronique (l'inscription fait foi de l'accord de toutes ces conditions et du droit à l'image)

L'association les lucioles et les professeurs sont responsables des enfants uniquement du début à la fin du cours de danse. L'association se dégage de toute responsabilité avant et après le cours. Il appartient à chaque parent de vérifier la présence du professeur avant de laisser son enfant au cours de danse (retard, maladie, panne, etc...) et de le récupérer à l'heure à la fin du cours.

Nom de l'adhérent :	
J'atteste avoir pris connaissance des conditions d'inscription et les accepte.	
Signature de l'adhérent (ou de son représentant légal)	signature
Droit à l'image	
Je soussigné(e),, autorise l'association Les Lucioles à prendre des photos de mon enfant, ou de moi-même pour les adultes adhérents, et à les diffuser sur son site ou le bulletin communal.	